



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/11/14

Reçu en Préfecture le : 27/11/14  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 novembre 2014**  
**D - 2014/624**

***Aujourd'hui 24 novembre 2014, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,  
*Monsieur Marik FETOUH (présent jusqu'à 17h00), Madame Nathalie DELATTRE (présente jusqu'à 16h00), Madame Mylène VILLANOVE (présente jusqu'à 17h00), Monsieur Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)*

**Excusés :**

Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE

## **Ecole maternelle Naujac. Restructuration partielle. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la restructuration partielle de l'Ecole maternelle NAUJAC, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique avait lancé une procédure adaptée, en octobre 2013, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par un maître d'œuvre privé, Monsieur Philippe BERDET.

Par délibération n° D-2014/45 du 27 janvier 2014, les marchés de travaux des lots 2, 4, 5,6, 7, 8, 9 et 10 avaient été attribués.

Faute de réponse pour les lots 1 et 3, une nouvelle consultation a été lancée permettant l'attribution de ces lots.

Le montant total des marchés de travaux qui ont été attribués est de **386 619,91 € HT**.

En cours de chantier, suite à l'exécution de la phase 1 de l'opération, il apparaît nécessaire de prendre en compte certaines modifications.

En conséquence les marchés de travaux doivent être modifiés comme suit :

### **Lot 1 – GROS OEUVRE-COUVERTURE-ZINGUERIE-ETANCHEITE** **Marché n° 2014-075 – Entreprise MAB SUD-OUEST**

- Dessouchage arbres présents et évacuation souches
- Fourniture et mise en œuvre de 23 ml de bordurettes P3

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	103 000,00
Montant du présent avenant	2 237,60
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>105 237,60</b>

### **Lot 5 – MENUISERIES INTERIEURES** **Marché n° 2014-078 – Entreprise PIERRE JEAN JUSTE & FILS**

- Remplace de la gâche de la porte d'entrée

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	12 491,47
Montant du présent avenant	697,00
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>13 188,47</b>

**Lot 6 – PLATRERIE FAUX PLAFONDS****Marché n° 2014-079 – Entreprise NAVELLIER**

- Dépose de la rampe et du garde-corps existant
- Suppression de la création d'une cloison entre le restaurant et de la circulation devant les classes

	Montant en € HT
Montant initial du marché	38 118,61
Montant du présent avenant	908,47
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>39 027,08</b>

**Lot 7 – CARRELAGES SOLS SOUPLES FAIENCE****Marché n° 2014-080 – Entreprise GUENNEC ET FILS**

- Mise en œuvre de ragréage fibré
- Suppression du sol de la circulation et de l'entrée au niveau de la porte

	Montant en € HT
Montant initial du marché	20 596,50
Montant du présent avenant	632,61
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>21 229,11</b>

**Lot 8 – PEINTURE****Marché n° 2014-081 – Entreprise ENTREPRISE FAMILIALE DE PEINTURE**

- Remise au propre des peintures

	Montant en € HT
Montant initial du marché	10 332,70
Montant du présent avenant	945,72
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>11 278,42</b>

**Lot 9 – ELECTRICITE**

**Marché n° 2014-082 – Entreprise ADEN ENERGIE**

- Adaptations diverses à la demande du bureau de contrôle
- Mise en conformité du tableau électrique dans la salle polyvalente

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	18 905,33
Montant du présent avenant	1 124,37
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>20 029,70</b>

**Lot 10 – PLOMBERIE – CHAUFFAGE - CVC**

**Marché n° 2014-083 – Entreprise ARKENSOL**

- Reprise de l'alimentation EF pour le sanitaire des enfants puis pour le restaurant scolaire

	<b>Montant en € HT</b>
Montant initial du marché	39 531,30
Montant du présent avenant	<b>2 578,93</b>
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>42 110,23</b>

Les modifications et améliorations techniques apportées portent le montant global des marchés à 395 744,61 € HT.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, et après avis de la Commission d'Appel d'Offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les avenants correspondants aux marchés précités en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 020 – compte 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**